

Résolution présentée par la délégation du Panama

Thème	Développement durable
Concerne	Une meilleure rémunération des pays de transit afin de favoriser les ODD
L'Assemblée Générale,	
Constatant	que les pays de transit sont victimes des conséquences sur l'environnement dues au transport de marchandises,
Soulignant	que ce dernier entraîne une dégradation des fonds marins, une pollution de l'air et des eaux élevée, une déforestation importante et des désagréments pour la population,
Scandalisée	par les dépenses conséquentes pour remédier à des répercussions dont ces pays ne sont pas responsables,
Convaincue	qu'imposer une taxe à l'échelle mondiale serait favorable aux pays touchés par cette problématique, le but étant d'aider ces derniers à favoriser les ODD,
Propose	d'appeler tous les pays concernés à participer à la protection du climat et à l'aboutissement des ODD,
Décide	de créer une Convention internationale par laquelle tous les pays de transit s'engagent à taxer les émissions de CO ₂ ;
	- que le produit de cette taxe soit affecté à des projets de développement durable afin d'atteindre les ODD.

Le texte français fait foi.

Résolution présentée par la délégation du Panama

Thème	Développement durable
Concerne	Une meilleure rémunération des pays de transit afin de favoriser les ODD
L'Assemblée Générale,	
Constatant	que les pays de transit sont victimes des conséquences sur l'environnement dues au transport de marchandises,
Soulignant	que ce dernier entraîne une dégradation des fonds marins, une pollution de l'air et des eaux élevée, une déforestation importante et des désagréments pour la population,
Scandalisée	par les dépenses conséquentes pour remédier à des répercussions dont ces pays ne sont pas responsables,
Convaincue	qu'imposer une taxe à l'échelle mondiale serait favorable aux pays touchés par cette problématique, le but étant d'aider ces derniers à favoriser les ODD,
Propose	d'appeler tous les pays concernés à participer à la protection du climat et à l'aboutissement des ODD,
Décide	de créer une Convention internationale par laquelle tous les pays de transit s'engagent à taxer les émissions de CO ₂ ; - que le produit de cette taxe soit affecté à des projets de développement durable afin d'atteindre les ODD.

Le texte français fait foi.